

LA
Semaine Commerciale

7 SAULT-AU-MATELOT Téléphone 744.

QUEBEC, VENDREDI, 5 JUILLET 1895

ABONNEMENT A

" LA SEMAINE COMMERCIALE "

Par année..... \$2 00
Pour 6 mois..... 1.00
Pas d'abonnement pour moins de 6 mois
Les avis de refus d'abonnement, — il en sera de même des avis de changement d'adresse, — ne valent que s'ils sont adressés directement au bureau du journal, par écrit ou autrement.

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion..... 10c. la ligne
Insertions subséquentes..... 5c. "

MESURE AGATE

Atelier Typographique

DE LA

" SEMAINE COMMERCIALE "

Attention et promptitude

CARACTERES NEUFS ET VARIÉS,

PRESSES MODERNES

Impressions en tous genres, Ouvrages de goût, Papeterie de commerce, Formules de loi, Factums, Affiches et Cartes en couleurs,

Exécutés aux meilleures conditions

Spécialité : Papeterie imprimée pour Beurreries et Fromageries.

Attention particulière pour commandes par la poste, adressées BOITE 677.

Téléphone 744.

AUX ABONNES

Prière de consulter le coupon d'adresse collé sur la première page du journal. La date inscrite en regard de votre nom indique jusqu'où votre abonnement est payé. Evitez-nous, s.v.p., des frais de correspondance inutile, et renouvelez votre abonnement à l'échéance.

BARTHE & THOMPSON.

LES COMPAGNIES D'ASSURANCE

En compte avec

LA CITÉ DE QUÉBEC

Dépenses faites par la ville pour réduire les risques d'incendie de..... 800/0
Prétendue réduction de tarif par les compagnies d'assurance..... 300/0
Balance due par les Compagnies aux citoyens de Québec..... 500/0
Et davantage à St-Sauveur, qui est encore traité par les compagnies comme village de dixième ordre.

A NOS CONFRÈRES

LES MAITRES DE POSTE ET LES JOURNAUX

Nous touchons ici une question qui intéresse de près toute la presse. Depuis quinze ans, il est à notre connaissance que la lecture des journaux s'est décuplée dans cette province; mais il reste encore beaucoup à faire. Nos gens n'ont pas encore pu se faire à la louable habitude de payer leur abonnement à l'avance, ce qui serait pourtant une affaire claire et nette, évitant énormément de correspondance, de malentendus, de petits procès vexatoires et de perte d'argent pour les journaux. L'organisation postale actuelle est in-

complète, illogique et injuste pour les journaux.

Nous avons un petit remède infailliable à offrir. Si la moitié seulement de nos confrères de la grande presse quotidienne voulait nous donner un coup de main, nous réussirions ensemble à opérer une réforme d'importance primordiale puis qu'elle touche à l'éducation des masses.

Personne ne conteste que la grande cause du retard de cette province dans la voie du progrès est précisément le manque de lecture. De nos jours, la supériorité est aux peuples qui lisent, et le journal est leur livre par excellence. La réforme que nous allons brièvement exposer donnerait, croyons-nous du moins, une formidable poussée à la circulation des journaux. Elle vaut assurément la peine d'être connue et surtout mise à l'épreuve.

Aux termes des règlements postaux dont chaque maître de poste est muni, celui-ci se trouve, sans rémunération aucune, par pur surcroît, mis en relation constante et directe avec l'administration des journaux. Le Ministère dont il relève lui fournit des formules spéciales qu'il est obligé de remplir et de signer de son nom, sous sa responsabilité officielle, pour former le journal des refus d'abonnement qui se présentent. Seulement, les maîtres de poste ne respectent pas toujours le règlement, qui n'autorise l'avis de refus que pour les quatre premiers numéros reçus au nom de l'abonné. Il leur arrive souvent de laisser entamer l'abonnement de plusieurs mois avant d'envoyer l'avis de refus, qui alors est nul de plein droit: l'abonné qui accepte les premiers numéros d'un journal ne peut s'en tirer qu'en payant au moins le premier semestre.

Nous savons que nos confrères perdent ainsi des sommes énormes tous les ans. Voici ce que nous proposons pour leur sauver de l'argent et agrandir considérablement du coup le cercle de leurs abonnés.

Puisque le maître de poste est déjà chargé d'avertir les journaux qu'on ne veut pas les lire, pourquoi ne le serait-il pas également de les informer qu'on désire s'abonner?

A la campagne, un des grands empêchements aux abonnements, c'est l'obligation d'écrire soi-même au journal. On n'a pas toujours la plume et l'encrier sous la main, et l'on remet du jour au lendemain jusqu'à ce que la date de l'abonnement ou que le goût de s'abonner soient passés.

Le maître de poste devrait être muni de formules spéciales à cette fin. Un livre à triples coupons, comme pour les mandats d'argent, ferait l'affaire: un coupon pour le journal, le second pour l'abonné, et la souche pour le record du bureau de poste. On pourrait afficher en grosses

lettres dans tous les bureaux de poste que les abonnements sont reçus et transmis aux journaux sans autres frais que l'affranchissement d'une lettre ordinaire. Le maître de poste retiendrait sur le prix de l'abonnement une légère commission de 200/0 par exemple, et se trouverait ainsi personnellement intéressé à la propagation des journaux. 250 journaux distribués dans sa paroisse lui auraient un revenu de \$150. Ce serait le Pactole pour plus d'un!

On voit d'ici les proportions d'une propagande de ce genre, multipliée par le nombre de bureaux de poste ruraux de toute la province. Avant un an peut-être, il ne resterait plus un seul foyer n'ayant pas au moins un journal. Les maîtres de poste emploieraient leur temps plus utilement que ne le font maintenant ceux d'entre eux qui, par antipathie politique ou d'autre nature, s'amuse à trier les journaux et à leur faire perdre des abonnés.

Nous soumettons le projet aux associations de presse et aux journalistes députés. Pendant que le Parlement est en session, un mot de projet de loi ou de motion suffirait pour opérer cette réforme.

— . o . + . o . —

POURQUOI PAS UN LAMINOIR A QUÉBEC?

La matière brute des "rolling mills" consiste, nous l'avons déjà dit, en ferraille (scrap iron) avec 25 ou 30 0/0 de fer en barre importé d'Ecosse pour fins de puddlage.

MM Robitaille & Laperrière, les nouveaux agents des cabotiers du bas du fleuve, nous apprennent que depuis l'ouverture de la navigation, soit en deux mois à peine, il leur est passé plus de 900 tonneaux de "scrap", et que l'été prochain met d'être encore plus actif que d'habitude pour ce genre de transport. La plupart de ce vieux fer est recueilli sur les côtes du golfe et provient surtout des naufrages, toujours fréquents depuis Anticosti en montant. Sur les 900 tonneaux expédiés jusqu'ici à Montréal par les cabotiers enregistrés chez Robitaille & Laperrière, 271 tonneaux proviennent du bassin de Radoub de Lévis où il s'en était accumulé des masses depuis une couple d'années. Les débris du steamer *Haverton* y figurent pour un chiffre respectable.

Les principaux vaisseaux employés au cabotage d'en bas sont les quatre schooners à vapeur *l'Alma McGee*, le *Diver*, le *Lady Belleau*, le *Florence*, et le voilier *Snow Queen*.

Outre ces expéditions par eau, il faut compter des envois peut-être encore plus